



Beauvais, le 25 novembre 2015.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

A

Direction Départementale de l'Équipement
des territoires
Service de l'aménagement, de l'urbanisme et
de l'énergie
40 rue Jean Racine
BP 317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Monsieur Fabien NOYÉ

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise

Division de l'Organisation
Scolaire

Dossier suivi par :
Carole THIROUX

Réf. : N° 259 - 2015-2016

Tél. 03.44.06.45.32
Fax : 03.44.48.67.25
Mél : ce.dosip60-div@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

**Objet : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la
communauté de communes du Pays du Valois**

Refer : votre courrier en date du 14 septembre 2015

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de
révision du SCOT pour les 62 communes de la communauté de communes du Pays
du Valois prescrit le 18 juin 2015.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, après avoir pris l'attache de Madame
l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de CREPY EN VALOIS, je
n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.


Jacky CREPIN